

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe Economique et Touristique, de 12h15 à 13h45 au Sénat.

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>Mme la Présidente communique les démissions de Mme la députée J. Bottlang-Pittet de la Commission de contrôle interparlementaire HES-SO-S2 et de M. le député S. Montangero de la Commission thématique des affaires judiciaires. Le Bureau pourvoiera aux remplacements de ces deux députés. Mme la Présidente signale que l'ordre du jour sera traité de manière non linéaire: d'abord les points 1 à 13, puis les points 24 et suivants jusqu'à midi, suivis de la reprise des débats à 14h00 avec les points 14 et suivants. Enfin, elle communique aux députés que le point 28 de l'ordre du jour, à savoir le postulat Nicolas Rochat concernant le processus de Bologne (09_POS-168), est renvoyé en raison de l'absence du député.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Philippe Modoux; Fabienne Despot; Jacques Nicolet; François Brélaz. Postulat: Olivier Epars et consorts.</p>			
RENV-CE	3.	(10_INT_421) Interpellation Philippe Ducommun - Le radar est-il en phase de devenir un nouvel indicateur des finances publiques ? (Souhaite développer)			
RENV-CE	4.	(10_INT_422) Interpellation Jérôme Christen et consorts intitulée "Le système de rémunération "Decfo-System" permet-il de mener une politique intelligente en matière de ressources humaines ?" (Souhaite développer)			
RENV-CE	5.	(10_INT_423) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Le nouveau parking de Vennes va-t-il contraindre des centaines de personnes à payer un tarif exorbitant ? (Souhaite développer)			
RENV-CE	6.	(10_INT_424) Interpellation Jacques Nicolet - Le SECRI ne pourrait-il pas faire preuve de plus d'égard à l'endroit des syndicats et des communes de ce canton ? (Souhaite développer)			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	7.	(327) Exposé des motifs et projets de lois (EMPD N° 1 du projet de budget 2011) - sur l'impôt 2011 - modifiant la loi du 4 juillet sur les impôts directs cantonaux (LI) (2ème débat) (2ème débat) : projet de loi sur l'impôt 2011 : art. 1 accepté. Art. 2: amdt Rau est refusé par 68 non, 37 oui et 6 abstentions. Art. 2 accepté. Art. 3 à 6 acceptés sans discussion à l'unanimité. Art. 7: amdt Freymond Cantone est refusé par 64 non, 47 oui et 4 abstentions. Art. 7 accepté. Art. 8 à 15 acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi sur l'impôt 2011 est adopté par 77 oui, 3 non et 39 abstentions. (2ème débat) : projet de loi modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) : art. 118 accepté par 86 oui, 17 non et 13 abstentions. Art. 2 accepté sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi sur l'impôt 2011 est adopté par 99 oui, 4 non et 15 abstentions.	DFIRE.	Grognuz F. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité), Rau M. (Minorité)	
RENV-CE	8.	(10_INT_425) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - L'Etat de Vaud finance une campagne contre l'UDC! (Souhaite développer)			
RENV-CE	9.	(10_INT_426) Interpellation Claudine Dind et consorts - Quelle stratégie pour tenter d'enrayer une disparition toujours plus accélérée des abeilles dans notre canton ? (Souhaite développer)			
RENV-COM	10.	(10_POS_207) Postulat Jacques Nicolet et consorts - Redonnons vie au coeur de nos villages en densifiant l'habitat dans les volumes construits (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au CE (non), opposés au renvoi à l'examen d'une commission (oui), sont refusés par 92 oui et 25 non. Le postulat est donc renvoyé à l'examen préalable d'une commission.			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(10_POS_208) Postulat Bernard Borel et consorts - Comment peut-on être sûr que la recherche du Fonds national en matière d'OGM à Pully est indépendante des lobbies (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés par 58 oui, 45 non et 7 abstentions.			
RENV-COM	12.	(10_POS_209) Postulat Philippe Ducommun et consorts - A quand des mesures pour réglementer les sports extrêmes (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures) La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au CE (non), opposés au renvoi à l'examen d'une commission (oui), sont refusés par 104 oui et 6 non.			
RENV-COM	13.	(10_POS_210) Postulat Michel Miéville et consorts - Le passé violent des élèves doit être connu des autorités scolaires (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
OA+M	14.	(295) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre, dans le cadre de l'assainissement du parc immobilier de l'Etat de Vaud, le bien-fonds portant le numéro de parcelle 10'253 du cadastre de la Commune de Lausanne, comprenant l'immeuble du "Lausanne-Moudon", pour un montant de CHF 3'000'000.-(2ème débat) (Majorité absolue des membres du Grand Conseil requise) (2ème débat) : art. 1 est accepté par 58 oui, 55 non et 7 abstentions. A l'appel nominal, l'art. 1 est refusé par 64 non, 58 oui et 6 abstentions. Art. 1 refusé (3ème débat nécessaire). Art. 2 refusé par 63 non, 56 oui et 4 abstentions (3ème débat nécessaire). Fin du 2ème débat. Un 3ème débat devra intervenir.	DINF.	Mercier P.A.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	15.	<p>(320) Exposé des motifs et projet de décrets</p> <ul style="list-style-type: none"> - accordant un crédit d'investissement de CHF 6'642'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Centre Blécherette 1, au Mont-sur-Lausanne - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 5'684'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Ecole Professionnelle de Commerce, à Lausanne - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 30'014'000.- destiné à financer l'assainissement énergétique du bâtiment Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion, à Yverdon-les-Bains <p>(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière sur le projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 6'642'000 est acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Entrée en matière sur le projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 5'684'000 est acceptée à l'unanimité sans discussion. Art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Entrée en matière sur le projet de décret accordant un crédit d'investissement de CHF 30'014'000 est acceptée à la majorité, moins une abstention. Art. 1 accepté à la majorité, moins une abstention. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p>	DINF.	Labouchère C.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	16.	<p>(280) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'étude n° 2 de CHF 4'950'000.- pour financer les études complémentaires en vue de la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 entre le pôle de développement de Vufflens-la-Ville/Aclens et la jonction autoroutière de Cossonay sur les communes d'Aclens, Vufflens-la-Ville et Penthaz et</p> <p>Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation André Marendaz concernant le projet de la route de liaison entre le pôle de développement Aclens-Vufflens-la-Ville et la jonction autoroutière de Cossonay, RC 177(1er débat)</p> <p>(1er débat) : motion d'ordre déposée par Mme B. Métraux visant au renvoi du vote, conformément à l'art. 91 al. 2 LGC, est refusée par 71 non, 58 oui et 6 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 71 non, 56 oui et 6 abstentions. Entrée en matière sur le projet de décret est acceptée par 76 oui, 36 non et 10 abstentions. Art. 1 accepté sans discussion avec plusieurs avis contraires et 4 abstentions. Art. 2 accepté sans discussion avec plusieurs avis contraires et aucune abstention. Fin du 1er débat.</p>	DINF.	Ducommun P. (Majorité), Mahaim R. (Minorité)	
OA	17.	<p>(276) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Daniel Mange et consorts pour la création d'une quatrième piste sur la bretelle semi-autoroute Ballaigues-Orbe</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p>	DINF.	Maillefer D.O.	
OA	18.	<p>(246) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Jacques Perrin et consorts demandant une modification de certaines règles en matière d'adjudication de marchés publics, notamment par l'introduction d'une clause sociale et la prise en compte fiscale de l'effort de formation fait par les entreprises</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (acceptation du rapport).</p>	DINF.	Zwahlen P.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	19.	(10_MOT_104) Motion André Marendaz et consorts concernant l'entretien des routes cantonales en traversée de localités et demandant qui fait quoi Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées à l'unanimité (prise en considération de la motion et renvoi au Conseil d'Etat).	DINF	Renaud M.	
RENV-CE	20.	(09_POS_171) Postulat Jean-Michel Favez au nom du Groupe socialiste visant à la réalisation d'installations solaires-thermiques sur les bâtiments publics Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 74 oui, 38 non et 10 abstentions (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat).	DINF, DSE	Jungclaus Delarze S. (Majorité), Pache R. (Minorité)	
TRAITE	21.	(09_INT_315) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Régis Courdesse concernant l'utilisation du bois pour l'agrandissement de la HEIG-VD	DINF.		
TRAITE	22.	(10_INT_324) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Valérie Schwaar et consorts interrogeant si Lausanne verra le bout du tunnel	DINF.		
TRAITE	23.	(10_INT_339) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel intitulée Les pare-neiges de l'Etat de Vaud restent aux dépôts	DINF.		

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	24.	<p>(273) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de CHF 200'000.-- destiné à financer une étude de site et réévaluation programme futur Musée romain d'Avenches et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Roxanne Meyer et consorts demandant le dégel du dossier du site et musée romains d'Avenches(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière sur le projet de décret est acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 100 oui et 3 abstentions (majorité des deux tiers requise).</p> <p>(2ème débat) : art. 1 et 2 du projet de décret sont acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. Les conclusions du rapport de la commission sur la motion R. Meyer sont adoptées à l'unanimité sans discussion (acceptation du rapport).</p>	DFJC.	Chatelain A.	
RET	25.	<p>(10_INI_033) Initiative Raphaël Mahaim et consorts visant à saisir le Grand Conseil du dossier de la loi sur les écoles de musique et à offrir un appui aux négociations menées par le Conseil d'Etat et les associations de communes</p> <p>Etant donné que le Grand Conseil n'a pas encore statué sur la prise en considération de l'initiative, son auteur décide de la retirer.</p>	DFJC	Jobin P.	
RENV-CE	26.	<p>(09_MOT_080) Motion Marc-Olivier Buffat et consorts au nom des groupes radical et libéral, au sujet de l'enseignement du français et des mathématiques dans le projet de Plan d'étude romand PER</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 63 oui, 44 non et 18 abstentions (prise en considération de la motion transformée en postulat et renvoi au Conseil d'Etat).</p>	DFJC	Chevalley C. (Majorité), Baehler Bech A. (Minorité)	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	27.	(09_MOT_085) Motion Claude Schwab et consorts pour une révision de l'article 53 de la loi scolaire concernant l'histoire biblique La prise en considération totale (oui) de la motion est opposée à sa prise en considération partielle (non): la prise en considération totale est préférée par 88 oui, 15 non et 14 abstentions. Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sont adoptées par 83 oui, 16 non et 17 abstentions (prise en considération totale de la motion et renvoi au Conseil d'Etat).	DFJC	Maystre T. (Majorité), Bernhard M. (Minorité), Manzini P. (Minorité)	
RENV-T	28.	(09_POS_168) Postulat Nicolas Rochat et consorts concernant le processus de Bologne et demandant si on va vers une marchandisation progressive des études	DFJC	Labouchère C. (Majorité), Schwab C. (Minorité)	05/10/2010
RENV-T	29.	(04_INT_198) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy sur la situation financière de certains gymnasiens dont les bourses d'études ne suffisent pas.	DFJC.		05/10/2010
RENV-T	30.	(10_INT_349) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Denis-Olivier Maillefer et consorts intitulée Formation en emploi à la HEP VD - où en sommes-nous et à quand un véritable concept	DFJC.		05/10/2010
RENV-T	31.	(10_INT_348) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel intitulée Tests de sélections des apprentis (basic-check ou multi-check) - ce sont toujours et encore les parents qui paient	DFJC.		05/10/2010
RENV-T	32.	(10_POS_176) Postulat Jacques Nicolet et consorts demandant si les fonctions de cantonniers, employés de voirie ou employés communaux ne méritent pas l'obtention et la reconnaissance d'un véritable CFC	DFJC	Dolivo J.M.	05/10/2010
RENV-T	33.	(10_INT_374) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet et consorts : nouveau centre de formation post-obligatoire de Nyon, assez tergiversé!	DFJC.		05/10/2010
RENV-T	34.	(09_MOT_086) Motion Pierre-Yves Rapaz et consorts demandant au Conseil d'Etat de modifier la loi scolaire pour introduire l'interdiction du port du voile tout au long de la scolarité obligatoire	DFJC	Bernhard M. (Majorité), Rapaz P.Y. (Minorité)	05/10/2010

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	35.	(09_MOT_084) Motion Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste demandant l'harmonisation des tarifs des frais de garde au sein des structures d'accueil de jour affiliées à FAJE par l'instauration d'un taux d'effort pour l'ensemble des réseaux LAJE	DFJC	Golaz F. (Majorité), Reichen G. (Minorité)	05/10/2010
RENV-T	36.	(09_POS_158) Postulat Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste pour une réalisation rapide de l'article 63a de la Constitution. Obligation pour les communes d'organiser un accueil parascolaire	DFJC	Mayor O.	05/10/2010
RENV-T	37.	(09_POS_161) Postulat Claudine Wyssa et consorts au nom des groupes radical et libéral pour que l'accueil parascolaire ne subisse pas le même sort que les écoles de musique et demandant de donner le lead aux communes vaudoises	DFJC, DINT	Mayor O.	05/10/2010
RENV-T	38.	(10_MOT_097) Motion Jérôme Christen et consorts en faveur de la défense de l'usage de la langue française	DFJC, DFIRE	Chollet J.M.	05/10/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :